

Bruxelles, le 29 novembre 2024 (OR. en)

> 16322/24 PTS A 97

LISTE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) Bâtiment Europa, Bruxelles 2 et 3 décembre 2024

Délibérations législatives

Télécommunications

- 1. Règlement modifiant le règlement (UE) 2019/881 (règlement sur la cybersécurité) en ce qui concerne les services de sécurité gérés

 Adoption de l'acte législatif
 approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 27.11.2024
- 2. Règlement établissant des mesures destinées à renforcer la solidarité et les capacités dans l'Union afin de détecter les menaces et incidents de cybersécurité, de s'y préparer et d'y réagir (règlement sur la cybersolidarité)

 Adoption de l'acte législatif
 approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 27.11.2024
- 15879/24 + ADD 1 PE-CONS 94/24

CYBER

CYBER

15878/24 + ADD 1

PE-CONS 93/24

• Première lecture

Sur la base d'une proposition de la Commission

16322/24

GIP FR